

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 12 février 2015

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 5 février 2015

Publié le 13 février 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 56

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 16

SCRUTIN : POUR : 72

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

### Membres présents :

M. Alain MILLOT	M. Jean-Claude GIRARD	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Patrick CHAPUIS	M. Abderrahim BAKA	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Danielle JUBAN	Mme Céline TONOT
M. José ALMEIDA	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-François DODET	Mme Hélène ROY	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	Mme Corinne PIOMBINO
M. Michel JULIEN	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Yves PIAN	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Didier MARTIN	Mme Anne ERSCHENS	M. Dominique SARTOR
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	M. Emmanuel BICHOT	M. Gilbert MENUET
M. Benoît BORDAT	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER.
M. Charles ROZOY	M. Louis LEGRAND	

### Membres absents :

M. Édouard CAVIN	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Thierry FALCONNET	Mme Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Badiââ MASLOUHI pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Roland PONSAA	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
M. François NOWOTNY	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
M. Gaston FOUCHERES	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Didier MARTIN
Mme Anaïs BLANC	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Nurray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. André GERVAIS
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. François HELIE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. José ALMEIDA
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET.

---

**OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME**

**Subvention 2015 au Pôle d'Economie Solidaire**

Le Pôle d'Economie Solidaire de l'agglomération dijonnaise sollicite le soutien du Grand Dijon à hauteur de 9 000 euros en 2014.

La subvention sollicitée est fléchée de la manière suivante :

- 6 000 € euros pour le fonctionnement du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), outil d'accompagnement des organismes, notamment associatifs, pour leur permettre de consolider et développer leur activité. Le Pôle d'Economie Solidaire vient d'être retenu pour animer le dispositif en Côte d'Or sur la période 2014-2016 ;
- 3 000 € pour le fonctionnement de l'action « Osez entreprendre autrement » qui propose un accompagnement aux porteurs de projets souhaitant créer leur activité dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire.

Le dispositif du DLA permet de proposer :

- un accueil et une orientation vers un accompagnement adapté ;
- la mise en place de démarches d'accompagnement individuel ou collectif dans le but de pérenniser l'activité des structures accompagnées.

Ainsi, pour l'année 2014, le DLA c'est :

- 39 diagnostics réalisés ;
- 30 ingénieries mobilisées dont 4 sous forme collective.

Parallèlement, dans le cadre de l'action « Osez entreprendre autrement », le Pôle d'Economie Solidaire propose des ateliers mensuels thématiques sur l'entrepreneuriat dans le domaine de l'ESS en faisant intervenir des structures spécialisées en fonction de la thématique de l'atelier. A ce titre, 60 personnes ont participé à ces ateliers en 2014.

En 2015, le Pôle d'Economie Solidaire envisage d'accueillir soixante-dix personnes dans le cadre de ces ateliers. Cette offre se déclinera également sur les quartiers prioritaires et dits de veille de la Politique de la Ville puisque certains ateliers seront organisés au sein des point-relais MDEF de l'agglomération et s'articuleront avec le dispositif CitésLab.

Le budget prévisionnel 2015 du Pôle d'Economie Solidaire s'élève à 348 411 € via les concours notamment :

- de la DIRECCTE pour : .....103 100 €
- du Conseil Régional pour : ..... 65 000 € ;
- de la Caisse des Dépôts pour : ..... 56 000 €
- du FSE pour : .....32 000 € ;
- du Grand Dijon pour : .....9 000 € ;
- de la Ville de Dijon pour .....11 000 € ;
- du Conseil Général pour :.....2 500 €.

Afin de permettre la conduite de démarches d'ingénierie en faveur des acteurs associatifs de l'agglomération via le DLA et de maintenir les actions d'accompagnement à la création d'activité, il vous est proposé d'accorder une subvention de 9 000 € au Pôle d'Economie Solidaire soit 6 000 € pour le DLA et 3 000 € pour l'accompagnement à la création d'activité.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention annexée à la présente délibération, relative au versement de la subvention ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 9 000 € au Pôle d'Economie Solidaire ;
- **d'inscrire et de prélever** les crédits nécessaires sur les budgets 2015 de la Communauté Urbaine dijonnaise.